

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

**SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2022
CONVOCATION DU 3 OCTOBRE 2022**

Le 7 octobre 2022, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M ROCHE, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M BOUVRY (arrivé à 19h28 – délibération N°6) , M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DELTOUR
M HENRIQUET
Mme BROUTIN
M LAGANGA
Mme CARON

PROCURATIONS :

M CHACORNAC à M ROCHE

Secrétaire de séance : Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°42/2022

Instauration d'une bourse scolaire pour l'année scolaire 2022/2023.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une bourse scolaire d'un montant de 50 euros est attribuée aux élèves Cappellois fréquentant un collège et boursiers de l'Éducation Nationale.

Elle est octroyée à partir de l'entrée en sixième jusqu'à ce que l'élève ait atteint l'âge de 16 ans révolus à la date de la rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (13 voix pour), la reconduction de cette aide.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 11/10/2022

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 11/10/2022